

Rwanda/Missiles-Un expert belge contredit la version de Debré.

reutfr0020010926du4700p8a

598 Mots

07 Avril 1998

14:26 GMT

Reuters - Les actualités en français

Français

(c) Reuters Limited 1998.

PARIS, 7 avril, Reuters - Un expert belge a déclaré mardi que les missiles tirés en avril 1994 sur l'avion des présidents du Rwanda et du Burundi provenaient bien de stocks français mais qu'il soupçonnait les rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR) de les avoir tirés.

Pour Filip Reyntjens, spécialiste de l'Afrique de Grands Lacs à l'université d'Anvers, qui témoignait devant la mission d'information parlementaire sur le rôle de la France au Rwanda, il ne fait guère de doute que ces deux SAM-16 Gimlet de fabrication russe provenaient d'un lot saisi en février 1991 par l'armée française en Irak.

"Comment des missiles venant de stocks français sont-ils passés depuis l'Irak en France, puis entre les mains du FPR ? Je n'en sais rien", a-t-il déclaré.

Il a cependant estimé que le gouvernement français "devrait pouvoir aider à trouver des explications".

"En principe la France connaît ou peut connaître l'auteur ou les auteurs de l'attentat", a-t-il dit. "En effet, on conçoit mal qu'on puisse prélever des missiles sol-air de stocks militaires sans que ce retrait ne laisse une trace. Il est donc possible d'établir quand, comment, par qui ces missiles ont été acquis et de remonter ainsi la filière."

La mort du président rwandais Jévenal Habyarimana et de son homologue du Burundi, Cyprien Ntaryamira le 6 avril 1994 avait déclenché le massacre de centaines de milliers de Tutsis par des éléments de l'ethnie rivale des Hutus.

L'expert belge a indiqué qu'il tenait ses informations sur les deux missiles de membres des services secrets belges, britanniques et américains.

-

"Non assistance à peuple en danger"

-

Sa version contredit celle de l'ancien ministre RPR de la Coopération, Bernard Debré, qui a déclaré lundi sur RTL que les deux missiles n'étaient pas de provenance française et avaient été livrés "vraisemblablement" par les Américains à l'Ouganda.

Elle confirme en revanche en partie celle publiée le mois dernier par Le Figaro, qui faisait état de missiles saisis par les forces françaises en Irak pendant la guerre du Golfe.

Pour Filip Reyntjens, la communauté internationale - en particulier la France, la Belgique, l'Italie et les Etats-Unis qui disposaient de soldats à Kigali ou dans la région - s'est rendue coupable de "non assistance à peuple en danger" dès les premiers jours des massacres.

Ces troupes avaient d'abord évacué les ressortissants étrangers, alors qu'elles auraient "pu faire la différence entre un dérapage et un génocide", a estimé l'expert belge.

"Quand les Français sont revenus, le génocide était presque consommé", a-t-il ajouté. "Il y a eu entre un demi-million et 1,1 million de morts. Les troupes françaises ont certainement sauvé 15.000 vies humaines, c'est excellent, mais c'était trop tard pour tous les autres."

Les détracteurs de la politique française de l'époque accusent Paris d'avoir tenté de sauver le régime à dominante hutu de Kigali en freinant l'avance du FPR qui aurait pu limiter les massacres.

Pour Filip Reyntjens, si la France "n'a pas encouragé" les massacres, elle ne les a pas découragés non plus.

"Le gouvernement de Kigali a cru pouvoir agir presque avec impunité", a-t-il dit. Il a été particulièrement critique à l'égard de l'ambassadeur de France de l'époque au Rwanda, Georges Martre, qui doit être entendu à huis clos par la mission le 16 avril. /EJ.

(c) Reuters Limited 1998.